



Barème Honoraires Agence Chris Immo

0 à 7.500 €	→	20%
7.501 € à 30.000 €	→	10%
30.001 € à 75.000 €	→	6%
75.001 € à 150.000 €	→	5%
150.001 € à 230.000 €	→	4%
230.001 € à 280.000 €	→	3,5%
280.001 € à 305.000 €	→	3,25%
305.001 € à 3.000.000 €	→	3%

Ces taux sont calculés TTC sur le prix de vente F.A.I. et sont à la charge des acquéreurs.

Pour les fonds de commerce, nos honoraires sont de 10% TTC sur le prix de vente F.A.I.
(Frais d'Agence Inclus)

Barème Honoraires à la location

15 €/m² à la charge du locataire (4 €/m² pour la rédaction d'acte ; 4 €/m² pour les visites ; 4 €/m² pour la constitution du dossier ; 3 €/m² pour l'Etat des lieux).

Un mois de loyer charges comprises à la charge du bailleur qui devra en tout cas régler des honoraires au moins égaux à ceux payés par les locataires.

Ces prix sont calculés TTC.